

Halte aux lingettes et autres déchets dans les WC !

Les toilettes ne doivent pas remplacer votre poubelle !!

Nous vous informons qu'aucun déchet ne doit être jeté dans vos toilettes, en particulier les lingettes pour WC ou pour le ménage.

Conséquences des lingettes ou autres déchets solides dans les toilettes :

- Vos propres toilettes sont bouchées,
- Le système d'assainissement est fortement perturbé par des bouchons et des détériorations d'installations,
- Des pannes sont occasionnées, entraînant des débordements chez les riverains et vers le milieu naturel,
- Des interventions coûteuses sont déclenchées par le Syndicat et donc pour l'utilisateur.



Il est formellement interdit de jeter dans les WC :

- **Les objets solides** : lingettes pour WC ou de nettoyage, mégots, couches culottes, cotons tiges, lames de rasoir, litière pour chats ...etc
- **Les produits chimiques ou toxiques** : hydrocarbures, solvants, peinture, diluants, acide de batterie, encre, produits de jardinage, médicaments ...etc



Le fait que les emballages de certaines marques de lingettes indiquent les mentions « biodégradables » ou « peuvent être jetées à l'égoût » n'empêche pas les dégâts causés par leur présence dans les réseaux d'assainissement.